



## DEMANDE DE SUBVENTION 2022

**Demande à retourner avant le  
vendredi 18 mars 2022**

**A :**  
**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**130 Rue de la Mairie**  
**01380 BAGE DOMMARTIN**

### IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Date de dépôt :

*Ne pas attendre la date limite de dépôt des candidatures*

Première demande :

Nom de l'association :

Nom et prénom du rédacteur :

Fonction du rédacteur

Coordonnées téléphoniques :

Adresse électronique :

## IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

<b>Sigle :</b>	
<b>Objet social :</b>	
<b>Adresse du siège social :</b>	
<b>Téléphone :</b>	
<b>Télécopie :</b>	
<b>Adresse électronique :</b>	
<b>Site internet :</b>	

### Principaux dirigeants ou responsables du dernier bureau élu :

(en cas de changement en cours d'année, merci d'adresser la nouvelle composition en Mairie pour mise à jour)

	<b>Nom / Adresse</b>	<b>Téléphone / Email</b>
Président(e)		
Secrétaire		
Trésorier(e)		

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

<b>OUI/NON</b>	<b>Association reconnue d'utilité publique</b>
<b>OUI/NON</b>	<b>Association loi 1901</b>
<b>OUI/NON</b>	<b>Autres</b>

**Numéro SIREN :**

## IDENTIFICATION SUR SITE INTERNET

Les éléments ci-dessous pourront être communiqué sur le site internet de la Mairie

**Nom de l'association:**

--

**Adresse :**

--

**Personne contact et sa fonction:**

--

**Téléphone :**

--

**Adresse électronique :**

--

**Site internet :**

--

**Présentation en quelques mots de l'association**

--

## AIDES FINANCIERES ET EN NATURE ACCORDEE EN 2021

Détail des subventions ou autres aides en nature accordées par d'autres organismes : Etat, département, caisses diverses, fédérations, comités régionaux ou départementaux...

Précisez ci-dessous :

--

Mise à disposition de locaux par la ville

OUI

NON

Précisez le lieu et la fréquence :

--

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents

Bâgé-Dommartinois	<input type="text"/>
Extérieurs (facultatif)	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>

## PROJET ASSOCIATIF ET DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PREVISIONNELLES 2021/2022

--

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, veuillez joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),  (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée;

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants;

- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires

Demande une subvention de fonctionnement :

Demande une subvention pour une action/ projet :

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte:

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code banque/ Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB/ RIP
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Faits le  à

Signature :

Attention toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service et de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

## PIECES A JOINDRE

Aucune demande ne sera instruite pas la Mairie si les documents ci-dessous ne sont pas dûment remplis.

Documents
Budget prévisionnel de l'association
Bilan et compte de résultat
Attestation sur l'honneur (page précédente)
Relevé d'identité bancaire
Compte-rendu de la dernière assemblée générale
Statut de l'association (si changement depuis la précédente demande)

**Le dossier complet et signé doit être retourné au plus tard le 18 mars 2022**

Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera instruit.

L'association s'engage à fournir les documents non disponibles à ce jour dès leur élaboration ou approbation. La production de l'ensemble des documents demandés est nécessaire pour obtenir le versement de la subvention.

Date :

Date :

Le Trésorier (signature) :

Le Président (signature) :